

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2024

FACILITER LA TRANSFORMATION DES BUREAUX EN LOGEMENTS - (N° 2003)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE63

présenté par

M. Echaniz, Mme Battistel, M. Hajjar, M. Naillet, M. Potier et les membres du groupe Socialistes
et apparentés

à l'amendement n° CE|60 de M. Daubié

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.